



Communauté  
d'Agglomération  
du Grand Besançon

## **Conseil de Communauté**

### **Compte rendu succinct**

Affiché au siège de la  
C.A.G.B. le : 23/12/04

**Séance du 21 décembre 2004  
qui s'est déroulée à la C.C.I. du Doubs**

Visé par :  
Le Directeur Général,  
Jean-Paul VOGEL

#### **PRESENCE**

- **liste des présents annexée**

#### **RELEVÉ DE DECISIONS**

Le Conseil de Communauté s'est réuni le 21 décembre 2004 à 18 h 30 à la salle des séances de la C.C.I. du Doubs, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Conseil a pris les décisions suivantes :

#### **Commission n°1 : finances et personnel**

Finances :

↳ **R I.1.1 : Transfert de charges 2004 – Révision de l'Attribution de Compensation de Taxe Professionnelle (ACTP)**

Après avis favorable de la Commission d'Evaluation des Charges, à l'unanimité, le Conseil de Communauté valide l'objet et les montants des transferts de charges opérés en 2004, ainsi que le montant de l'Attribution de Compensation de Taxe Professionnelle modifié.

↳ **R I.1.2 : Décision Modificative n°4**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur cette Décision Modificative n°4.

↳ R 1.1.3 : Renouvellement des conventions de reversement de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) ou de Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) entre la C.A.G.B. et ses communes membres

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le renouvellement des conventions de reversement
- autorise M. le Président à signer ces conventions avec les communes et les syndicats

↳ R 1.1.4 : Participation exceptionnelle de la C.A.G.B. au financement du Syndicat Mixte du Musée des Maisons Comtoises de Nancray

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur ces principes et autorise M. le Président à signer la convention qui liera le syndicat à la C.A.G.B.

↳ R 1.2.1 : Renouvellement du contrat du chargé d'études prospectives au sein du Département Transports

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le renouvellement de ce contrat et sur la modification de la rémunération de cet agent.

↳ R 1.2.2 : Modification de la liste des emplois permanents suite à des avancements de grade

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- crée les grades énumérés ci-dessus
- supprime les anciens grades
- modifie la liste des emplois permanents correspondants

↳ R 1.2.3 : Transformation d'un poste d'attaché territorial en un poste d'ingénieur - Procédure de recrutement suite à la mutation d'un ingénieur territorial

Transformation d'un poste d'attaché territorial en un poste d'ingénieur

A l'unanimité, le Conseil de Communauté supprime le poste d'attaché territorial et crée un poste d'ingénieur territorial.

Procédure de recrutement suite à la mutation d'un ingénieur territorial

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- supprime un poste d'ingénieur territorial et crée un poste d'attaché territorial
- recrute un agent contractuel dans le cadre des dispositions de l'article 3, alinéa 3, de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale
- autorise Monsieur le Président à engager les procédures et à signer toute pièce à intervenir dans ce cadre

## **Commission n°2 : économie**

↳ R 2.1 : ZAC des Hauts du Chazal : Convention d'avance avec la SEDD

MM FOUSSERET et BAUD ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le montant de l'avance à consentir à la SEDD et sur la convention
- autorise M. le Président à signer cette convention

↳ R 2.2 : Cré-Entreprendre Initiative : Bilan d'activité arrêté au 31 août 2004 - Financement

M. BARTHOD-MALAT ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté attribue une subvention d'un montant de 7 622 € à Cré-Entreprendre Initiative

↳ R 2.3 : Prospection économique : Franche-Comté Expansion - Participation de la C.A.G.B. au programme d'activités 2004

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la participation financière de la CAGB aux actions présentées pour un montant global de 12 000 €.

↳ R 2.5 : Délégation de Service Public (DSP) pour la gestion de la pépinière d'entreprises de Palente - Projet de cahier des charges

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve le cahier des charges de cette Délégation de Service Public

↳ R 2.6 : Délégation de Service Public (DSP) pour la gestion de la pépinière d'entreprises Temis Innovation - Projet de cahier des charges

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve le cahier des charges de cette Délégation de Service Public

### **Commission n°3 : habitat**

↳ R 3.1 : Action en faveur du parc locatif privé social

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la poursuite de la mission réactualisée d'animation du PIG et sur le lancement d'une consultation, pour un coût prévisionnel de 40 000 Euros.

↳ R 3.2 : Demandes de subvention pour la création de logements sociaux

Le Conseil de Communauté prend connaissance de l'attribution par le Bureau de ces subventions d'un montant total de 93 685,99 €.

### **Commission n°4 : transports et déplacements**

↳ R 4.1 : Elaboration du Plan de Déplacement Urbain d'agglomération (PDU)

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- engage la procédure d'élaboration du P.D.U d'agglomération
- recherche les subventions relatives à l'élaboration du P.D.U
- autorise M. le Président à signer les conventions correspondantes avec les partenaires.

↳ R 4.2 : Marché relatif à la réalisation du Plan de Déplacement Urbain (PDU) d'agglomération

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'engagement d'une procédure de consultation, selon les dispositions du code des marchés publics, liée à l'élaboration d'un Plan de Déplacements Urbains.

↳ R 4.3 : Halte Ferroviaire du Pôle Santé - Marché relatif à la réalisation d'une étude d'opportunité/faisabilité

Le Conseil de Communauté prend connaissance de l'engagement d'une procédure de consultation, selon les dispositions du code des marchés publics, liée à la réalisation d'une étude d'opportunité/faisabilité d'une halte ferroviaire sur le Pôle Santé

↳ R 4.4 : Halte Ferroviaire du Pôle Santé - Plan de financement prévisionnel

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le plan de financement prévisionnel de l'étude d'opportunité/faisabilité d'une halte ferroviaire Pôle Santé
- autorise M. le Président à rechercher les subventions relatives à l'élaboration de cette étude et à signer les conventions correspondantes avec les partenaires

↳ R 4.5 : Aménagement des carrefours à feux du Boulevard Nord de Besançon - Demande de fonds de concours de la Ville de Besançon à la C.A.G.B.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- émet un avis favorable sur la réalisation d'aménagements dédiés aux transports publics dans le cadre de l'aménagement des carrefours à feux du Boulevard Nord de Besançon réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Besançon
- attribue un fonds de concours à la Ville de Besançon à hauteur de 25 % (plafonnée à 400 K€) de l'aménagement de ces carrefours pour la réalisation notamment de voies d'approche réservées aux bus urbains
- étale cette opération sur 3 ans à compter de 2005 avec une répartition des versements du fonds de concours selon les modalités définies proposées
- autorise M. le Président à signer la convention afférente définissant les modalités techniques et financières de ce partenariat avec la Ville de Besançon.

**Commission n°7 : voirie et stationnement**

↳ R 7.1 : Pose de signalisation routière d'entrée d'Agglomération

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur ce projet
- autorise M. le Président à lancer la consultation relative à la fourniture de ces panneaux en direction des fournisseurs de signalétique
- prévoit l'inscription de ces crédits sur le Budget 2005

↳ R 7.2 : Entretien des espaces verts d'intérêt communautaire

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la passation d'un marché à bons de commande en groupement avec la Ville et sur l'autorisation de la signature d'un tel marché
- prévoit l'inscription de ces dépenses dans les budgets 2005 à 2008 de la C.A.G.B.
- désigne la Ville de Besançon comme coordonnateur et maître d'œuvre de l'opération

**Commission n°8 : politique de la ville**

↳ R 8.1 : Aménagement d'une aire de grands passages des gens du voyage à Thise

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- autorise M. le Président de la CAGB à signer les actes d'acquisition concernant les propriétaires privés et les conventions de mise à disposition qui seront passées avec les administrations de l'Etat possédant des terrains sur le périmètre
- valide le principe d'engager en 2005 les travaux nécessaires à la mise en place de cette aire

↳ R 8.2 : Réhabilitation de l'aire communautaire de La Malcombe

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- valide le pré-projet technique de réhabilitation de l'aire communautaire de La Malcombe
- valide les démarches administratives, juridiques et techniques à engager ainsi que les demandes de financement pour la réalisation des travaux en 2005.

↳ R 8.3 : Convention de gestion de l'aire communautaire de La Malcombe : Avenant de prolongation

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prolonge du 1/1/2005 au 31/03/2005 l'actuelle convention de gestion CAGB-CCAS
- autorise M. le Président de la CAGB à signer cet avenant
- approuve l'inscription d'un crédit de 68 250 € au titre du Budget 2005

↳ R 8.4 : Demandes d'indemnisation suite à l'installation d'un grand groupe des gens du voyage

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide l'indemnisation de ces exploitants agricoles sur la base des résultats de l'expertise de la Chambre d'Agriculture.

↳ R 8.5 : Avenant au protocole d'accord Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de la C.A.G.B.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise M. le Président à signer un avenant prolongeant de deux ans le protocole d'accord signé entre l'Etat et la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.

**Commission n°9 : équipements culturels et sportifs**

↳ R 9.1 : Enseignement musical

A la majorité, l'abstention, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur une politique d'agglomération en faveur de l'enseignement musical et décide de :

- déclarer d'intérêt communautaire la construction du nouveau CNR ; ce transfert s'accompagnera de la réorientation du programme pédagogique de l'établissement pour tenir compte des priorités de la C.A.G.B.
  - préparer le transfert du fonctionnement du CNR
  - soutenir les associations d'enseignement musical au regard de critères qui seront élaborés
  - de mettre en réseau les associations et le CNR
  - se prononcer favorablement sur la démarche de travail proposée en terme d'objectif et de moyens
- Ainsi, la C.A.G.B. prendra la maîtrise d'ouvrage de la reconstruction et assurera la gestion du nouveau CNR.

↳ R 9.1 : Événement d'agglomération

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la participation de la CAGB à l'organisation et au financement d'un événement culturel d'agglomération en partenariat avec la Ville de Besançon à compter de 2005 et pour les années suivantes (2006-2007)
- se prononce favorablement sur la méthode de travail proposée, à savoir :
  - participation de la CAGB aux Instempsfestifs 2005 qui pourraient s'intituler les Instempsfestifs du Grand Besançon
  - participation de la CAGB au choix du prestataire et à l'organisation de l'événement en 2006, 2007 et 2008
- se prononce favorablement sur le principe d'une participation financière de la CAGB à hauteur de :
  - en 2005 : 50 000 € pour les Instempsfestifs du Grand Besançon, 100 000 € pour la préparation de l'événement 2006
  - en 2006 : 150 000 € pour l'événement qui sera organisé

- autorise M. le 1er Vice-Président à signer la convention constitutive du groupement de commandes qui sera mis en place et amené à choisir un prestataire pour la réalisation de cet événement

### **Commission n°10 : environnement**

#### **↳ R 10.1 : Charte de l'environnement – Prolongement de la durée de l'étude**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise M. le Président à signer l'avenant à intervenir.

### **Commission n°11 : tourisme**

#### **↳ R 11.1 : Valorisation du plan d'eau d'Osselle**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention d'un montant de 24 500 € (correspondant à 25% du coût prévisionnel HT) à la Commune d'Osselle pour la réalisation des aménagements en 2005, à prévoir au BP 2005

#### **↳ R 11.2 : Avenant à la convention Office de Tourisme / C.A.G.B. 2003-2004**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- au titre du budget tourisme 2004, préleve du chapitre 0-11 la somme de 39 316 € pour l'affecter par le biais d'un transfert de crédits au chapitre 65
- autorise M. le Président à signer cet avenant
- engage une démarche visant à élaborer une convention 2005 tripartite entre la Ville de Besançon, la CAGB et l'Office de Tourisme dans le cadre de la prévision du PPIF.

#### **↳ R 11.3 : Demande d'autorisation de signature d'un marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de quais au port fluvial de Besançon et création d'un bassin d'accostage à Deluz**

Après avoir pris connaissance de l'attribution du marché par le jury du 16 décembre 2004, à l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise M. le Président à signer le marché de maîtrise d'œuvre avec la société ACOGEC pour un montant de 236 119 € TTC.

#### **↳ R 11.4 : Gestion de la halte nautique du Moulin Saint Paul**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- la convention d'occupation temporaire entre VNF et la CAGB concernant la halte fluviale du Moulin Saint-Paul,
  - le projet de règlement et les tarifs 2005 de la halte fluviale du Moulin Saint Paul,
  - le projet de convention de prestation avec l'Office de Tourisme concernant la gestion de la halte fluviale du Moulin Saint-Paul pour l'année 2005,
- et autorise M. le Président à signer tout document à intervenir dans le cadre de cet objet

#### **↳ R 11.5 : Réhabilitation de la maison éclusière**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur cette proposition d'ajout.

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I. du Doubs  
sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 138

**Etaient présents** : **AMAGNEY** : Jean-Pierre FOSTEL - **AUDEUX** : Françoise GALLIOU - **AUXON – DESSOUS** : Jacques CANAL, Jacques THIEBAUT - **AUXON-DESSUS** : Michel BITTARD, Serge RUTKOWSKI - **AVANNE-AVENEY** : Jean-Pierre TAILLARD, Joël ROY - **BESANÇON** : Eric ALAUZET, Catherine BALLOT, Denis BAUD, Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS, Patrick BOURQUE, Rosine CHAVIN-SIMONOT, Jean-Claude CHEVAILLER, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Nicole DAHAN, Jean-Louis FOUSSERET, Abdel GHEZALI, Sylvie JEANNIN, Michel JOSSE, Michel LOYAT, Annie MENETRIER, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Michel ROIGNOT, Martine ROPERS, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY jusqu'à 19h15, Joëlle SCHIRRER, Danièle TETU, Corinne TISSIER - **BEURE** : Philippe CHANEY, Pierre JACQUET - **BOUSSIERES** : Bertrand ASTRIC , Michel POULET - **BRAILLANS** : Alain BLESSEMAILLE - **CHALEZEULE** : Raymond REYLE - **CHAMPOUX** : Bernadette PERRIN (suppléante de Norbert DUPREY) - **CHAMPVANS LES MOULINS** : Jean-Marie ROTH - **CHATILLON LE DUC** : Gilbert CANILLO - **CHAUCENNE** : Bernard VOUGNON - **CHAUDEFONTAINE** : Christiane BEUCLER (suppléante d'Alain CUCHE) - **DANNEMARIE-SUR-CRETE** : Gérard GALLIOT - **ECOLE-VALENTIN** : André BAVEREL, Yves GUYEN - **FONTAIN** : Jean-Paul DILLSCHNEIDER - **FRANÇOIS** : Françoise GILLET, Claude PREIONI - **GRANDFONTAINE** : Jean JOURDAIN, Richard SALA - **LA CHEVILLOTTE** : Jean PIQUARD - **LA VEZE** : Philippe CHANAU - **LARNOD** : Martine BERGIER - **MAMIROLLE** : Jacques-Henry BAUER, Dominique MAILLOT - **MARCHAUX** : Bernard BECOULET (suppléant) - **MISEREY-SALINES** : Marcel FELT - **MONTFAUCON** : Pierre CONTOZ, Jean-Marie VERNET - **MONTFERRAND-LE-CHATEAU** : Marcel COTTINY - **MORRE** : Jean-Michel CAYUELA, Gérard VALLET - **NANCRAY** : Daniel ROLET - **NOVILLARS** : Bernard BOURDAIS - **OSSELLE** : Jacques MENIGOZ - **PELOUSEY** : Jacques TERVEL - **PIREY** : Claude BARTHOD-MALAT, Robert STEPOURJINE - **POUILLEY-LES-VIGNES** : Jean-Marc BOUSSET, Albert DEPIERRE - **PUGEY** : Marie-Noëlle CAMBIER - **RANCENAY** : Michel LETHIER - **ROCHE LEZ BEAUPRE** : Roland BARDEY, Michel SCHNAEBELE - **ROUTELE** : Claude SIMONIN - **SAONE** : Bernard GUYON - **SERRE-LES-SAPINS** : Nicole BARBEAU, Gabriel BAULIEU - **TALLENAY** : Jean-Yves PRALON - **THISE** : Jacques SIFFERLIN - **TORPES** : Denis JACQUIN - **VAIRE LE PETIT** : Jean-Noël BESANCON (suppléant de Jean-François THIEBAUD) - **VAUX-LES-PRES** : Bernard GAVIGNET - **VORGES LES PINS** : Charles BATISTE

**Etaient absents** : **ARGUEL** : André AVIS - **BESANÇON** : Françoise BRANGET, Martine BULTOT, Claire CASENOVE, Annaïck CHAUVET, Catherine COMTE-DELEUZE, Yves-Michel DAHOUI, Jean-Jacques DEMONET, Marie-Marguerite DUFAY, Emmanuel DUMONT, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Vincent FUSTER, Didier GENDRAUD, Paulette GUINCHARD-KUNSTLER, Loïc LABORIE, Bernard LAMBERT, Lucille LAMY, Christophe LIME, Sébastien MAIRE, Jacques MARIOT, Bruno MEDJALDI, Franck MONNEUR, Frédérique MOZER, Jacqueline PANIER, Catherine PUGET, Karine SCHULLER, Nicole WEINMAN - **BUSY** : Philippe SIMONIN - **CHALEZE** : Josseline SEITZ - **CHAMPAGNEY** : Claude VOIDEY - **CHATILLON LE DUC** : Jean-Marie DELACHAUX - **CHEMAUDIN** : Gilbert GAVIGNET, Jean-Yves RENOU - **DANNEMARIE-SUR-CRETE** : Jean-Pierre PROST - **DELUZ** : Yves TARDIEU - **GENNES** : Gabriel JANNIN - **LE GRATTERIS** : Nicole JANNIN - **MAZEROLLES-LE-SALIN** : Daniel PARIS - **MISEREY-SALINES** : Denis JOLY - **MONTFERRAND-LE-CHATEAU** : Pascal DUCHEZEAU - **NANCRAY** : Jean-Pierre MARTIN - **NOIRONTE** : Bernard MADOUX - **NOVILLARS** : Raymonde BOURLON - **PELOUSEY** : Eric GRAVIER - **SAONE** : Christelle PETITJEAN - **THISE** : Claude BULLY - **THORAISE** : Jean-Paul MICHAUD - **VAIRE ARCIER** : Patrick RACINE

**Secrétaire de séance** : Sylvie JEANNIN

**Procurations de vote** :

**Mandants** : F. Branget, M. Bultot, C. Comte-Deleuze, M-M Dufay, B. Falcinella, F. Fellmann, D. Gendraud, P. Guinchard-Kunstler, L. Laborie, B. Lambert, S. Maire, F. Monneur, F. Mozer, J. Panier, J-C Roy (à partir de 19h15), N. Weinman, J-M Delachaux, Y. Tardieu, D. Paris, P. DuchezEAU, R. Bourlon, P. Contoz (à partir de 19h45)

**Mandataires** : J. Rosselot, M-O Crabbe-Diawara, M. Ropers, M. Loyat, D. Poissenot, J-C Chevailler, E. Alauzet, J-L Fousseret, P. Bonnet, J-P Renoud-Grappin, B. Cypriani, D. Baud, C. Ballot, R. Chavin-Simonot, S. Jeannin (à partir de 19h15), M. Josse, G. Canillo, J. Schirrer, C. Préioni, M. Cottiny, R. Bourdais, M. Vernet (à partir de 19h45)